

CAMPAGNE CAQES 2019

Réunion régionale

04/12/2019

CAMPAGNE CAQES 2019

Réunion régionale

Introduction

Bénédicte Dragne-Ebrardt, Directrice du Pôle efficience, ARS

Benjamin Servant, Directeur adjoint coordination de la gestion du risque, Assurance maladie

1. CAQES campagne 2019 et 2020 : intéressements et perspectives

2. Retours d'expérience CAQES 2018

PAQSS – suivi du PAQSS

Sécurisation de l'administration des médicaments

Traçabilité de la pose des DMI : point sur l'enquête nationale

Liste en sus : Evolution des dépenses, nouveautés réglementaires, hors AMM et hors LPP

3. Résultats PHEV

Retour d'expérience et Bonnes pratiques

Conclusion

— CAQES campagne 2019 et 2020 : intéressements et perspectives

Anne de Saunière, responsable du département politique du médicament et des produits de santé ARS

François L Hériteau, Cpias ile de France

Qualité, pertinence et efficacité

Tout patient, quel que soit son lieu de vie doit avoir accès à des soins de qualité :

Efficaces et Sûrs

- utiliser les données validées de la science,
- suivre les recommandations
- prendre en considération la balance bénéfices / risques

Pertinents

- Choisir entre différentes options en connaissance de cause
- Coordination du parcours et des acteurs (lettre de liaison)

Efficaces

- des moyens adaptés
- équité grâce à des gains d'efficacité (éviter le gaspillage)
- pour garantir l'équité d'accès

— CAQES campagne 2019

- Evaluation des données 2018
- Mise en place d'intéressements et moratoire sur les sanctions
- Réflexions nationales sur l'évolution du dispositif



Synthèse régionale

Rapport annuel
d'autoévaluation 2018

Volet socle « Produits de santé »

Intéressements : les principes

Universalité

- concernent tous les établissements (MCO, SSR, PSY....) et tous les statuts d'ES (public, privé, espic)

Simplicité

- portent sur un nombre limité d'indicateurs (6) : informatisation, traçabilité, continuité du traitement, antibiotiques, génériques et liste en sus

Cohérence

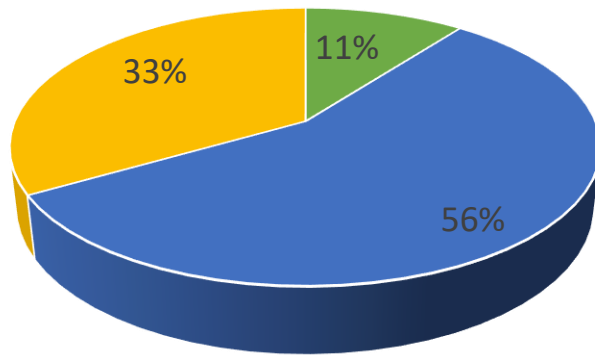
- règle de calcul identique pour tous les indicateurs (un seuil de déclenchement) et en cohérence avec les critères définis d'évaluation du volet produits de santé CAQES (cf guide)

Incitatif

- taux d'atteinte > 80%
- 1,5 M à l'échelle de la région
- plancher à 5000€
- demande de redistribution, pour partie, aux services ayant contribué à l'atteinte des objectifs, pour induire un effet levier

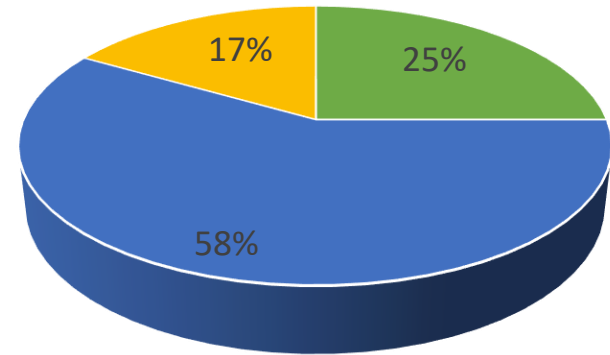
— Répartition de l'intéressement CAQES en 2019

Répartition de l'intéressement selon le type d'activité



■ Dialyse ■ MCO ■ SSR/psy

Répartition de l'intéressement selon le statut juridique

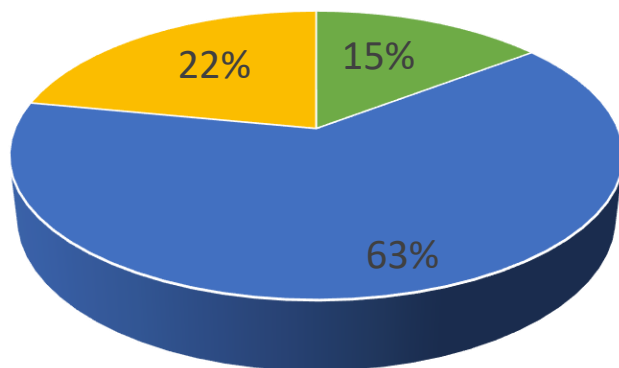


■ ESPIC ■ Privés ■ Publics

- Délégation en fin d'année
- 15% des établissements

Incitations financières à l'efficacité et à la pertinence des biosimilaires (PHEV) pour les établissements signataires d'un CAQES

Répartition de l'intéressement pour les biosimilaire en fonction de leur statut



■ CLIN ■ EPS ■ ESPIC

- 200 000 euros reversés en 2019 sur les réalisations 2018
- Médiane à 1384 €
- Entre quelques centaines d'euros à plusieurs dizaine de milliers
- Principalement sur étanercept
- Peu sur insuline glargine



— CAQES campagne 2020

- Evaluation des données 2019 selon les termes du contrat actuel
- Mise en place d'intéressements et poursuite du moratoire sur les sanctions
- Nouveau CAQES prendra effet au 1^{er} janvier 2021

CAQES
(article 42 du PLFSS pour 2020)
Pertinence et l'efficience des prescriptions et des parcours



Un support unique de contractualisation ES-ARS-AM
Pour accompagner ces objectifs prioritaires de pertinence et d'efficience

Une quinzaine d'indicateurs nationaux et régionaux prioritaires

Garantir une complémentarité avec la rémunération à la qualité

Le volet socle n'est plus obligatoire mais

la contractualisation reste obligatoire pour les ES ciblés

Sanctions en cas de non signature et création d'un **outil pour lutter contre les situations de non-pertinence sur les territoires**

Deux niveaux d'intéressements
National et régional

Accompagnements

- Promotion de la prescription des biosimilaires
- Maitrise de l'évolution des dépenses de la liste des produits et prestations (LPP)
- Continuité de la prise en charge thérapeutique durant le parcours de soins par l'OMedit
- Maitrise des consommations d'antibiotiques et les résistances bactériennes le Cpias



Maitrise des consommations d'antibiotiques et les résistances bactériennes

- Un **engagement régional** fort (suivi, objectifs, résultats)
- Animation du réseau des **référénts antibiotiques** par le Centre d'appui à la prévention des infections associées aux soins (Cpias)

Indicateur II.5

- Taux de traitements antibiotiques de plus de 7 jours on justifiés

$$\frac{n \text{ ttt ATB } > 7 \text{ j non justifiés}}{n \text{ total ttt ATB } > 7 \text{ jours}}$$

CAQES 2018

Taux de ttt ATB > 7 jours non justifiés

Numérateur

- Nombre de ttt ATB > 7j non justifiés
 - Par les recommandations en vigueur
 - Par l'avis du référent antibiotique tracé dans le dossier

Méthodologie

- Étude rétrospective sur ≥ 30 dossiers, tous ATB confondus (dénominateur)
- Recherche de l'avis du référent tracé dans le dossier

Difficultés

- Quantifier tous les ttt ATB > 7 jours
 - Changements, couvrir tous les ATB,...
- Logiciel de pharmacie

CAQES 2019

Taux de ttt ATB > 7 jours non justifiés

Numérateur

- Nombre de ttt ATB > 7j non justifiés
- Par l'avis du référent antibiotique tracé dans le dossier

Méthodologie

- Étude rétrospective sur ≥ 30 dossiers
- Traitement par amoxicilline ac. clavulanique > 7 j
- ATB le + fréquemment prescrit
- Fort impact écologique
- Recherche de l'avis du référent ATB tracé dans le dossier

CAMPAGNE CAQES 2019

Réunion régionale

03/12/2019

Promotion de l'utilisation des médicaments biosimilaires

Incitations financières

cf. instruction ministérielle du 19 février 2018

Objectif

Valoriser les efforts des établissements de santé qui augmentent le taux de recours à certains médicaments biosimilaires, pour les prescriptions hospitalières exécutées en ville

Caractéristiques

- ✓ **Porte sur les prescriptions d'etanercept et d'insuline glargine**
- ✓ **Porte sur l'ensemble du parcours du patient**
- ✓ **Conditionné au respect des conditions de prescription et de prise en charge**
- ✓ **2 dispositifs d'incitation mutuellement exclusifs**

Promotion de l'utilisation des médicaments biosimilaires

	Dispositif général d'intéressement	Dispositif expérimental alternatif
Qui ?	tous les établissements ayant signé un CAQES	<ul style="list-style-type: none">- proposé dans le cadre de l'article 51 LFSS 2018- pour certains établissements sélectionnés, incitation directe d'un ou de quelques services hospitaliers
Quoi ?	20% de l'écart de prix entre biosimilaire et médicament biologique de référence	environ 30% de l'écart de prix entre biosimilaire et médicament biologique de référence
Comment ?	<ul style="list-style-type: none">- rémunération au titre de l'année 2018, versée au cours de l'année 2019	<ul style="list-style-type: none">- conditionné à la mise en place d'un plan d'actions incitatif au sein de l'établissement Selon le cahier des charges

Intéressements - GT CAQES

Méthode de calcul :

- 10 points par indicateur
- nombre de points rapportés sur une base 100 (tous les ES ne sont pas concernés par l'ensemble des indicateurs)
- Proportionnalité de l'intéressement calculé sur la base des produits reçus des régimes obligatoires assurance maladie au titre de l'exercice concerné
- Incertitude liée au montant de l'enveloppe FIR
- Perception par les fédérations ?

CAQES 2019

**Campagne d'accompagnement
ARS, Assurance Maladie, OMEDIT**

Anne de SAUNIERE